



Wallon



BELGIQUE-
BELGIE
P.P.
6140 FONTAINE-
L'VEQUE
DISTRIBUTION
6/1617

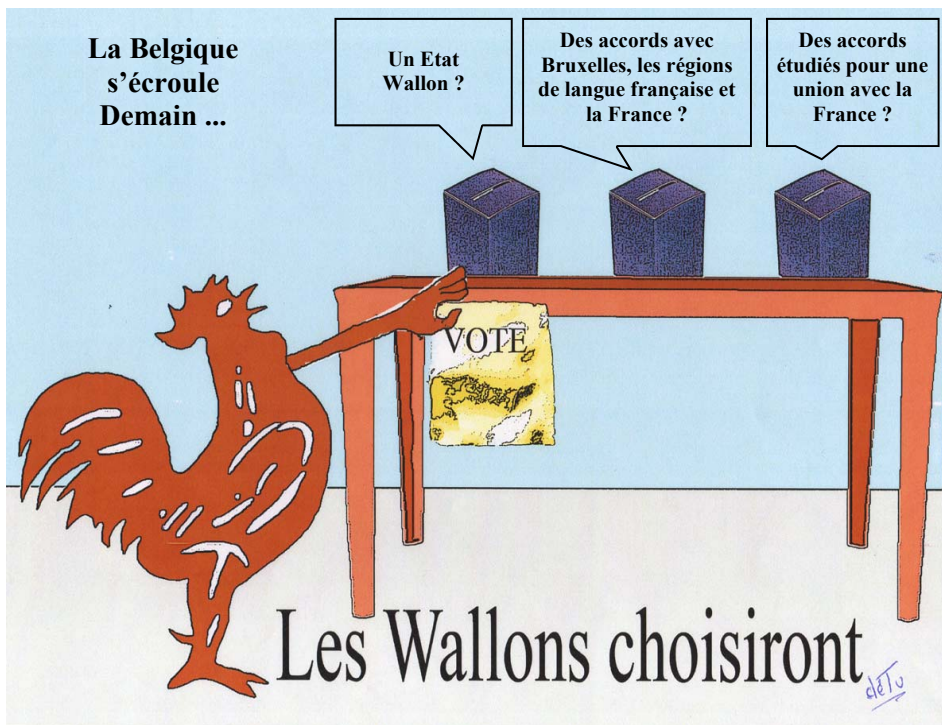
Avez-vous payé votre
cotisation pour 2008 ?

Périodique du Rassemblement Wallon

Site internet :
wallonie-france-bruxelles.com

Note pour la Poste : en cas de
changement d'adresse
définitif, veuillez retourner
cet envoi à l'expéditeur.

Janvier - Février - Mars 2008.



Expéditeur : Léon COGNIAUX, rue des Pinsons, 34/37, 6140 FONTAINE-L'VEQUE.

Agenda 2008

Section de Fontaine-l'Évêque, en général le 4ème mardi du mois, à 19 h 30, réunion avant le conseil communal du 4ème jeudi ; le mercredi à 19 h 30, réunion W.—S.D. - P.S.D.I. (Friterie d'Emilio Gaone, place C. Brogniez).

Ont eu lieu :

Samedi 17 mai - N.B.- La réunion du Bureau du 17 mai aura lieu à La Louvière (et non à Charleroi), à 15 h 30, au café Maugrétout, place Maugrétout (près de l'église). A l'ordre du jour : lancement de la section de La Louvière.

Dimanche 18 mai - 10 h 30 - Namur, au Coq d'Or, Bureau de l'U.P.W., réservé aux délégués désignés.

En cours et à venir :

Samedi 24 mai - Souper S.D. - P.S.D.I. à Fontaine-l'Évêque, 20 h 00, salle du Cercle, Parc Communal, 16 €

Samedi 14 juin - 11 h 00 - Au coq d'Or, à Namur, Conférence de Presse de l'U.P.W.

Dimanche 15 juin - Waterloo avec Wallonie Libre, voir pages intérieures.

Mercredi 18 juin - 19 h 30 - Arrondissement Charleroi-Thuin, Brasserie de Charleroi, 1, place du Manège, 6000 Charleroi, tél. : 071/31.09.16. Ordre du jour : situation, projet de programme, cafés politiques.

Dimanche 22 juin - 10 h 30 - Arrondissement de Liège, chez Clément Perpinien, à Huy, rue de l'Hôpital, 10/26.

Samedi 28 juin - 10 h 30 - Bureau National Wallon, Brasserie de Charleroi, 6000 Charleroi. Ordre du jour : situation, projet de programme, cafés politiques.

14 - 15 - 16 août 2008 au Québec. 400e anniversaire -XVIIIe Conférence des Peuples de Langue Française. Problème négatif posé par le F.D.F. qui entend représenter les W allons.

Samedi 31 août - 16 h 00 - Verre festif de l'amitié chez André Libert à l'occasion de ses 66 ans.

Samedi 6 septembre - 10 h 00 - Bureau National Wallon - Au Coq d'Or, 139 rue de Fer, 5000 Namur, tél. : 081/23.15.04. Ordre du jour : Bureau de rentrée, examen général.

Samedi 20 septembre - Voyage du Rassemblement Culturel Wallonie-Bruxelles-France : « Paradisio ». Repas au choix : emporté ou sur place.

Dimanche 26 octobre - 12 h 00 - Les 40 ans du Rassemblement Wallon. Ferme de la Forêt, Leernes-Fontaine-l'Évêque (Maison de Justice au moyen âge). Repas convivial, ambiance musicale. Menu : apéritif maison, raclette savoyarde ou porchetta grillée, 1/2 litre de boisson au choix, gâteau du 40ème anniversaire (fruits et crème fraîche) et café. Prix : 25 €.

31 décembre - Réveillon avec les Molières et Mocassins, Petit Théâtre de la Ruelle et Ruche Verrière, Lodelinsart (Charleroi). Revue-Spectacle sur l'actualité carolorégienne et repas avec soirée dansante .

LE MOT DU PRESIDENT.

Les partis flamands ne négocient que ce qui les intéresse, le reste n'est jamais négociable. L'encre à peine sèche de ce qui leur a été concédé, de ce qui est dit définitif, coulé dans du béton, ils

pensent déjà à la suite. Vous leur avez donné un doigt, ils prennent le bras. Ils ont kidnappé les Fourons. Ils entendent tracer les frontières de leur futur Etat,

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

digérer les majorités francophones de la périphérie et autres noyaux, 150.000 personnes, d'un Brabant pas nécessairement flamand ; il faut isoler et flamandiser Bruxelles pour ensuite s'attaquer au roman pays du Brabant Wallon ! « Bruxelliser » le Brabant Wallon serait le flamandiser, gare à l'erreur !

Arrêtons de chanter avec ceux qui méprisent les Wallons et se retrouvent parfois même au sein du R.W.F., arrêtons d'écouter ceux qui clament que nous sommes des fainéants, des grévilleculteurs, des incapables, que nous n'avons pas de culture propre, que nous ne pourrions pas construire un Etat. Devons-nous être des assistés perpétuels de la Flandre ? Etre dirigé par ou depuis Bruxelles. Devons-nous tendre la sébile à la France ? Soyons dignes ! Les partis wallons et francophones passent beaucoup de temps pour essayer de sauver une Belgique moribonde et le reste à se positionner pour la campagne électorale suivante.

Pour l'avenir énergétique qui grève



les portefeuilles, ils n'offrent que des sparadraps et pour les salaires, pensions et lois sociales, ils s'occupent de proposer des amônes sur l'argent qu'ils n'ont pas, tout en trouvant le temps pour aug-

menter les dotations et autres retraites déjà très dorées de la famille royale. Des pauvres plus pauvres et plus nombreux, des riches plus riches et plus nombreux, des classes dites moyennes écrasées et compressées, pressurisées.

Ils n'étaient demandeur de rien face à une Flandre de plus en plus orgueilleuse et méprisante, s'ancrant dans les droites extrêmes et intolérantes, s'asseyant sur les lois, y compris les avis de l'Europe et de l'O.N.U. Ses électeurs savent pour qui et pour quel programme ils votent.

Nous sommes aussi capables que d'autres de prendre notre destin en main et de choisir et négocier notre avenir, cessons de croire que notre destin est celui de perpétuels assistés, que nos moments glorieux n'appartiennent qu'au passé.

André LIBERT.

TRIBUNE LIBRE.

Manifeste pour la convocation des Etats Généraux de la Wallonie

En 1973, Manu Ruys, l'ancien éditorialiste très influent du journal «De Standaard», sous-titrait son ouvrage «Les Flamands» : un peuple en mouvement, une nation en devenir.

Trente-cinq ans plus tard, cette nation est devenue réalité. Le terme lui-même figure dans la proposition de Constitution flamande déposée par le CD&V/N-VA. Quant au ministre des Affaires étrangères, Karel De

Gucht (Open VLD), il n'hésite plus à qualifier la frontière linguistique de frontière d'Etat.

L'impasse politique dans laquelle nous nous trouvons depuis les élections législatives du 10 juin 2007 était, en fait, écrite dans le ciel.

Contrairement à un pays comme la

(Suite page 4)

France, la Belgique ne s'est pas faite d'elle-même, en mille ans. Elle résulte, bien plus modeste-ment, d'un arrangement diplomatique : la méfiance britannique envers la France était encore si vive quinze ans après Waterloo, qu'il fallut se résoudre à accorder à Palmerston ce «territoire-tampon» qu'il s'obstinait à réclamer. Talleyrand ne croyait d'ailleurs pas aux chances de viabilité de cette construction purement artificielle. Ne confiait-il pas, en 1832, à la princesse de Lieven, femme de l'ambassadeur de Russie à Londres : « Les Belges ?... Ils ne dureront pas. (...) deux cents protocoles n'en feront jamais une nation, cette Belgique ne sera jamais un pays, cela ne peut tenir ».

Durant le 19^{ème} siècle, le droit de vote ne sera l'apanage que d'une infime partie de la population (1 à 2%) et le régime parlementaire du Royaume de Belgique sera l'oeuvre de la société dominante (noblesse et bourgeoisie), celle-ci s'exprimant exclusivement en français d'un bout à l'autre du pays.

Bien ficelé le scénario belge ? Voyons plutôt ce que publie le «Nederlands Kunstverbond.» (Association culturelle néerlandaise) d'Anvers à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'Etat :

Flamands, (...) Depuis vingt-cinq ans vous êtes méconnus, opprimés et humiliés. Depuis vingt-cinq ans, on vous assigne, on vous entend, on vous juge dans une langue étrangère. Depuis vingt-cinq ans, vous avez de l'argent français, une cour française, une législation française, une administration française, une armée française, tout ce qui peut contribuer à l'extermination de votre race. Depuis vingt-cinq, sous l'influence française toujours grandissante, le gouvernement a tout mis en oeuvre pour étouffer la seule chose qui vous restait en tant que Néerlandais : votre langue, la patrie de l'âme. Depuis vingt-cinq ans, vous êtes des étrangers sur votre propre sol. (...) Depuis vingt-cinq ans, le Wallon est l'enfant chéri et privilégié du gouvernement ; le Flamand, lui est rejeté et méconnu. (...)

Grâce aux efforts d'un Mouvement flamand de plus en plus structuré, la Flandre va acquérir peu à peu ses lettres de noblesse sur l'échiquier politique. Dans sa fameuse «Lettre au Roi» de 1912, Jules Destrée peut ainsi écrire : « (...) Au lendemain de 1830, l'équilibre fut rompu au détriment des Flamands. (...) Je n'ai ni le loisir ni l'intention de faire l'historique de ce mouvement flamand. Il me suffit d'en avoir noté les raisons et reconnu le caractère légitime. (...) Successivement, les Flamands virent ainsi faire droit à leurs protestations (...). A l'heure présente, le mouvement, enivré de ses succès et de sa force populaire, a atteint son but. Il le dépasse. Il menace la Wallonie. (...) Le Flamand ne recule jamais. Il a la douce obstination têtue du fanatisme ».

La Flandre, en effet, ne recula pas. Avec la flarnandisation de l'Université de Gand, en 1930, et la législation linguistique de 1932, elle atteindra deux de ses objectifs prioritaires. Mais il lui reste encore bien des jalons à poser sur la voie de l'affranchissement et de l'autonomie. Elle pourra compter pour cela sur le sentiment très fort d'appartenance collective qui habite sa population, et qui transcende les frontières des partis politiques. On est, en effet, d'abord vlaamsvoelend, avant d'être socialiste, démocrate-chrétien ou libéral.

Fixation définitive de la frontière linguistique en 1962, expulsion des Wallons de l'Université de Louvain en 1968, décret voté par le conseil culturel néerlandophone en 1973 et imposant l'usage exclusif du néerlandais dans les entreprises sises en Flandre : il ne manque plus aujourd'hui que la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde pour que l'homogénéité linguistique flamande soit parfaite.

La Flandre s'est donc bel et bien érigée en Nation, au départ des trois ingrédients classiques : un peuple, un territoire, une langue. Elle est véritablement soudée par ce plébiscite de tous les jours, dont parlait Ernest Renan, et prête à proclamer unilatéralement son indépendance.

En septembre 2007, le très sérieux magazine «The Economist » constatait que la Belgique avait fait ce pour quoi elle avait été créée « the job is done » et qu'elle n'était plus nécessaire.

Et d'ajouter : Les bonnes choses qui en sont issues pourront toujours émerger de deux ou trois territoires plus petits. Voire d'une France et de Pays-Bas élargis. On ne peut mieux dire !

Si nous ne nous faisons aucun souci quant à la reconnaissance et à la viabilité d'un Etat flamand souverain, en revanche, notre inquiétude est vive pour le devenir de la Wallonie. C'est pourquoi, le moment nous semble venu de convoquer des Etats-Généraux de Wallonie.

Cette assemblée, largement représentative des forces vives de la Région et de la société civile au travers de ses divers courants politiques et idéologiques, aurait à se prononcer sur les quatre grandes options d'avenir suivantes :

1° Un Etat wallon indépendant ;

2° Un Etat wallo-bruxellois ;

3° La réunion à la France ;

4° La réunion à une autre composante européenne que la France.

Des dossiers, présentant les avantages, conditions et inconvénients de ces quatre formules, devraient, bien entendu, être préalablement confectionnés par un groupe d'experts de haut niveau.

Le fait que nous citons un «Etat wallo-bruxellois » parmi les quatre options, montre que nous ne nous désintéressons nullement de la donne bruxelloise. Mais nous estimons essentiel que les Bruxellois se déterminent également eux-mêmes quant à leur avenir.

La réflexion menée actuellement au sein du «Groupe Wallonie-Bruxelles » nous paraît, à cet égard, trop restrictive. Elle semble en effet s'orienter vers la suggestion du constitutionnaliste Marc Uyttendaele de mettre sur pied une «autorité Wallonie-Bruxelles », laquelle, en cas de scission de la Belgique, revêtirait, de facto, les habits d'un Etat indépendant. Nous souhaitons, quant à nous, garantir le choix des diverses options.

L'heure n'est plus aux chamailles partisans, mais à la mobilisation dans la sagesse et l'entendement. Il est temps, pour nous, de réfléchir à une réponse de survie, digne, raisonnable et dans l'ordre.

Nous invitons donc les mandataires politiques, les responsables des organisations syndicales et sociales, les recteurs et professeurs d'université, les chercheurs, les membres des professions libérales, les indépendants, les cadres et les travailleurs d'entreprises, les enseignants et les étudiants, les artistes et les créateurs culturels, les membres du monde sportif, les responsables des mouvements associatifs, les agriculteurs et, plus largement, tous les citoyens responsables, à appuyer ce manifeste.

Comme l'écrivait déjà François Perm, en 1971 : Il faut faire passer par notre peuple un souffle créateur ; le danger de l'inertie est pire que le danger flamand. D'une certaine façon, nous devons être reconnaissants à l'égard des Flamands tentés par l'égoïsme et le goût de l'hégémonie de nous faire sortir de notre inertie ! Mais la menace réelle des autres ne peut nous dispenser de voir nos propres responsabilités. (...) Tout ne s'explique pas par le thème. « c'est la faute aux autres ! ».

Soyons les acteurs de notre avenir !

Jules GHEUDE, essayiste politique

Didier MELIN, traducteur

Thierry OLLEVIER, professeur d'université

Claude THAYSE, maître de conférences

<http://www.etatsgenerauxdewallonie.net>

NDLR : nous soutenons l'action de notre ami Claude THAYSE. n'hésitez pas à signer, à participer.

Demandez un formulaire d'adhésion à l'adresse suivante :

Manifeste E.G.W.

Allée Fonds Avaux, 16,

1400 Nivelles.

Importante invitation.

A tous les amis de « Wallonie Libre », Bientôt « Waterloo ».

Nous voici déjà fin avril 2008, et bientôt nous serons appelés à nous réunir devant « L'Aigle Blessé », de « Waterloo », monument érigé « Aux derniers Combattants de la Grande Armée ».

Nous y commémorerons le 68e anniversaire de la fondation de Wallonie Libre.

Cette commémoration a été fixée cette année au 15 juin, jour le plus proche du 18 du même mois, et évitant les cérémonies historiques des 20,21 et 22 juin.

N'oubliez pas cette commémoration, qui rappelle la fondation par quelques militants, bravant la présence de l'occupant, du premier mouvement de résistance au nazisme.

Retenez dès à présent cette date du 15 juin, en y invitant vos parents, vos enfants, vos amis à y participer. Merci d'avance de votre présence

Si possible aussi, rappelez-vous les paroles du « Chant des Wallons » et de la « Marseillaise » ! Ces deux hymnes ont été publiés dans le numéro de « Wallonie Libre » de Jan. - Févr. 2007.

Plancenoit.

Plancenoit est une ancienne commune de Wallonie fusionnée avec Lasne.

C'est sur le territoire de cette commune qu'est situé le monument dit « de l'Aigle blessé » érigé « A la mémoire des derniers combattants de la Grande Armée », en souvenir de la bataille de Waterloo, le 18 juin 1815

Les militants wallons de diverses obédiences ont coutume d'aller ré exprimer devant ce monument leur fidélité à la Wallonie et à la France.

Les pèlerinages à Waterloo revêtirent une importance de plus en plus grande quand, à la fin de l'entre-deux-guerres, la Belgique choisit de rompre l'alliance avec la France au bénéfice d'une politique dite des mains libres ou de neutralité qui est à l'origine de la Question royale. En 1937 par exemple **Georges Truffaut** prenant la parole au pèlerinage de Waterloo, combattit l'amnistie. Il dénonce aussi la minorisation des Wallons au Parlement belge et les visées impérialistes flamandes sur les communes francophones de la frontière linguistique. Enfin, c'est avec véhémence que Truffaut dénonce la politique de neutralité pratiquée par le gouvernement.

La tradition veut que ce soit à cet endroit que le 18 juin 1940 ait été fondé le mouvement de résistance Wallonie libre.



(D 'après Wikipedia)

XXXXXXX

Chers membres et sympathisants de « Wallonie Libre ».
SOIXANTE-HUITIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE
« WALLONIE LIBRE »

La commémoration de la citation de notre Mouvement aura lieu le
dimanche 15 Juin 2008 à 10 h 00 au monument de «l'Aigle blessé » à Lasne
le long de la route nationale 5 Bruxelles - Charleroi
à environ 2 km au-delà du carrefour de la Butte du lion.

Il y a en effet 68 ans, le 18 juin 1940 dans la matinée, une poignée de braves, malgré la tourmente, la défaite et la présence de l'occupant nazi, se fixèrent rendez-vous au pied de

«L'Aigle Blessé».

Devant ce symbole de tant de luttes pour la sauvegarde de notre francité, ils fondèrent «Wallonie Libre», avec la ferme résolution de ne se séparer qu'une fois leurs objectifs atteints : chasser l'occupant et obtenir l'indépendance de la Wallonie.

Après un an de marasme communautaire, «Wallonie Libre » reviendra sur ses revendications d'indépendance et insistera sur sa mission d'éducation du citoyen wallon à son identité, grâce à ses symboles et à son patrimoine.

Soyons donc présents en masse, avec nos parents, nos enfants, nos amis, pour montrer notre détermination à ne pas nous laisser écraser par le rouleau compresseur flamand.

Programme de la journée:

Dépôt de fleurs.

Allocutions.

Chant des partisans, Chant des Wallons, Marseillaise.

A 13 heures, déjeuner wallon au «Renard de la bonne Ferme»,
à 5 km au sud de «l'Aigle Blessé», croisement des routes N5 et N25 à Glabais.

Menu du jour :

Entrées :A. Scampi du chef ou B.Trio grec

Plats :

A. Filet de pangasius – Pommes croquettes

ou

B. Suprême de volaille sauce estragon – Pommes croquettes

ou

C.Américain maison – Pommes frites

ou

D. Mezze

Desserts :A. Mousse chocolat ou B. glace

Une demi-bouteille de vin et un quart d'eau par personne + apéro kir +café

Prévoir un service pour le personnel en salle.

Renseignements chez :

M. Jacques DUPONT, Président, 11, Lumen, 7880 Flobecq ; Tél. fax : 068/44.54.55.

M. Victor HOUSSONLOGE , Secrétaire, rue des Fraisières, 131, 4041 Vottem. Tél. fax :
04/227.15.20.

La réservation des places au déjeuner sera acquise par versement de 36 € par personne, au plus tard le 11 juin 2008 au compte : CPH 126-2020542-05 de Wallonie Libre en indiquant déjeuner du 15 juin 2008 ainsi que le nombre de convives. Les paiements sur place ne seront pas acceptés.

Proposition pour la réservation : entrée : plats : dessert : et ajouter la lettre correspondante . Merci d'avance pour votre participation.

XXXXXXX

Communiqué de Wallonie Libre.

Lors de sa dernière réunion, le CONSEIL GENERAL de WALLONIE LIBRE a pris acte de la formation de l'équipe gouvernementale bricolée de M. LETERME.

• WALLONIE LIBRE constate, avec le GERFA, qu'en dépit du nombre de ministres et secrétaires d'état légèrement favorable à l'espace francophone, ces derniers sont très largement

défavorisés dans les portefeuilles octroyés;

- WALLONIE LIBRE dénonce l'accumulation des pouvoirs entre les mains flamandes (chef du gouvernement, ministres de l'Intérieur, de la Justice, de la Défense, des Affaires Etrangères, des Communications et infrastructures,...), reproche aux négociateurs francophones d'avoir bradé les postes les plus en vue et, par là même, d'avoir cédé l'essentiel des compétences vitales de l'Etat - dites régaliennes- - des gens dont les intérêts sont hostiles à la Wallonie et à son développement;

- Au-delà de ce simple reproche, WALLONIE LIBRE s'inquiète vivement des compensations obtenues pour la Wallonie et l'ensemble des Wallonnes et des Wallons;

- WALLONIE LIBRE appelle les partis francophones à faire front à toute revendication que les Flamands tenteraient de faire passer par la force, profitant de leurs postes et du monopole qu'ils exercent sur les départements d'autorité;

- WALLONIE LIBRE voit dans cette mainmise flamande la meilleure preuve de sa prise de contrôle sans cesse croissante sur les leviers de pouvoirs de ce « pays », avec la seule ambition de profiter au maximum de cette position dominante pour enrichir la Flandre à nos dépens, avant de vider la Belgique de sa substance;

- WALLONIE LIBRE refuse de voir la Wallonie servir plus longtemps d'alibi à une Flandre jouant le scénario d'une Belgique survivant à condition d'être au service de la Flandre toute puissante;

- Aussi, WALLONIE LIBRE invite très sérieusement les responsables wallons, ministres et parlementaires, à tirer les conséquences de l'impasse politique dans laquelle chaque jour davantage s'enfoncé la Belgique, et à faire montre enfin d'un minimum de courage politique.

WATERLOO, AVRIL 2008

(s) le Conseil Général de W.L.

Une histoire édifiante... et authentique (cf. lettre officielle).

Courriel diffusé par une personne ayant mis sa maison en vente:

Dear Friends,
Beste Vrienden,
Chers Amis,

Je vous envoie souvent des blagues que j'apprécie, ceci n'en n'est pas une, mais c'est tout de même une perle.

Je vous invite à prendre connaissance du courrier que je reçois ce jour, dont copie en annexe. "Pour la petite histoire je viens de mettre en vente une maison à Overijse, située à moins d'un km de Rixensart et à 500 m de La Hulpe.

J'y ai apposé en façade 2 panneaux de mon agence ; l'un avec « TE KOOP », l'autre avec « FOR SALE ».

D'où la lettre de la commune d'Overijse, particulièrement bien rédigée et très cordiale.

La maison est maintenant vendue ... à un Belge et son épouse française.

Lettre de la commune d'Overijse: ci-dessous la traduction française :

Overijse, 11 février 2008

Service de la Politique Flamande

Objet : Panneau de vente immobilière en anglais à Overijse

Cher Monsieur, Madame,

Nous constatons que vos panneaux « A vendre » sont aussi rédigés en anglais. Comme cette commune appartient à la région flamande et n'a pas de facilités pour les locuteurs d'une autre langue, il est important que vous utilisiez exclusivement le néerlandais dans toute votre communication.

Vous serez ainsi agréable à vos clients

(Suite page 9)

néerlandophones et vous donnez à vos clients locuteurs d'autres langues qui apprennent le néerlandais l'occasion de pratiquer notre langue.

Le Collège des bourgmestre et échevins donne une attention particulière au caractère néerlandophone de Overijse. Dans notre cadre de vie il est essentiel que tous respectent le particularisme de la région.

Nous espérons donc que votre entreprise contribuera à l'avenir de façon positive à la préservation du caractère Flamand de cette commune.

Nous aimerions savoir ce que vous pensez de cette problématique et nous vous remercions d'avance pour une réponse rapide.

Avec notre meilleure considération,

Au nom du collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire communal, l'échevin de la politique Flamande, le bourgmestre.

(Signatures)

La réponse envoyée par l'agence à la Commune d'Overijse :

La Société des Nations a été créée en 1919.

Le Benelux existe depuis 1944.

Le traité de Rome a été signé il y a 50 ans.

L'espace Schengen existe depuis 1985.

En deux mots et dans toutes les langues : le monde bouge, est ouvert et communique.

Les Flamands occupent le haut du tableau Européen en matière de multilinguisme. La qualité de vie, la sympathie et les qualités variées des habitants de Flandre et de Belgique attirent des citoyens et des investisseurs de toutes nations et de toutes langues.

Le multilinguisme arrive chez nous par la télévision, par le satellite, par les appels téléphoniques, par le sac de croquettes pour chien, par les agences immobilières et par les visiteurs de tous horizons.

Puisque vous me demandez mon opinion : vos préoccupations de « pureté linguistique » de la Commune d'Overijse reflètent la peur des autres et la croyance absurde que le renfermement sur soi apporte quelque chose de bon.

Au Vatican on parle encore latin et voyez comme les Eglises se vident...

Les habitants d'Overijse sont polyglottes, ils vont en vacances, en week-end, en voyage d'affaire, en voyage scolaire à Londres, Berlin, Paris ou Liège et dans tous les coins du monde. Ils sont fiers d'être des citoyens ouverts sur le monde et fiers que des Allemands, Grecs, Suédois, Chiliens, Wallons ou autres trouvent la vie bonne dans leur commune.

Les membres du Collège ne semblent pas vivre dans le même monde que ces concitoyens. Ou plutôt ils développent une prétendue menace du monde extérieur, non-flamand, et se présentent ensuite comme des protecteurs et défenseurs ... pour récolter des voix et des mandats. C'est un vieux procédé indigne de la vraie gestion publique. C'est du populisme de bas étage, mais ça marche toujours sur des gens à l'identité incertaine. Et c'est bien là qu'on est quand on a des problèmes de frontière, c'est que l'on n'est pas certain de son identité.

Ne faites pas payer à vos contemporains votre protectionnisme qui relèguera Overijse et le reste de la Flandre au bas du classement. Dans 50 ans, les enfants de votre commune vous reprocheront que la préservation du caractère flamand d'Overijse aura conduit leur commune à devenir « Bokrijk en Brabant » (*)

D'ici là je vous souhaite de trouver une définition positive et dynamique du caractère flamand et qui ne se limite pas à dire non aux autres, non aux autres langues.

Veuillez agréer...

(*) Bokrijk est un village touristique artificiel qui regroupe des bâtiments anciens témoins de l'architecture flamande traditionnelle.

COMMUNIQUES. (Les autres sont reportés au prochain numéro).

Communiqué de Presse du Rassemblement Wallon.

Il y a quelques semaines, le monde politique a implicitement reconnu la primauté des Régions sur la Communauté, en nommant le ministre-président wallon Demotte à la présidence de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles.

Il y a quelques jours, les ministres-présidents, wallon-francophone et bruxellois ont publié un texte confirmant cette tendance nouvelle à la primauté des Régions. L'esprit de leur communiqué ne fait que reprendre des points clés de notre programme. Nous saluons donc cette initiative, même si nous en regrettons le caractère tardif.

Nous espérons que le paysage politique wallon pourra enfin connaître une simplification salutaire avec la régionalisation des matières communautaires, la mise en avant des Régions et la réduction de la Communauté à un simple organe de concertation et de solidarité entre deux Régions francophones autonomes (en y joignant la Communauté de langue allemande).

Fait à Namur, le 19 avril.

Pour l'Assemblée, A. LIBERT, M. ORBAN, Y. BAUTHIERE.

XXXXXXXXXXXXXX

Le dimanche 26 octobre 2008, à 12 h 00, le Rassemblement Wallon fêtera officiellement ses 40 ans (février et mars 1968), lors d'un repas convivial à Leernes – Fontaine-l'Évêque (Charleroi).

Il constate qu'il avait vu clair quant au devenir de la Belgique.

Pour le Parti,

Le Président : **André LIBERT**, Rue Hougaerde, 24A, 6142 Leernes - Fontaine-l'Évêque Tél. – Télécopie - Répondeur : 00-32-(071)52.60.96. GSM (urgences) : 0487/44.15.55.

Courriel : andre-libert@wallonie-france-bruxelles.com

Le Secrétaire général: **Michel ORBAN**, Rue de la Libération, 24, 6040 Jumet.

Tél.: 071/35.34.03. Courriel : fb457920@skynet.be

XXXXXXXXXXXXXX

A PROPOS DE L'AGENDA.

A leur demande, nos membres et sympathisants peuvent recevoir régulièrement notre agenda par courriel.

XXXXXXXXXXXXXX

Note.

Durant toute l'année, nous recherchons des lots : pour notre concours de belote, la tombola de la fête de Fontaine-l'Évêque, la tombola du voyage culturel.

Merci si vous pouvez répondre à cet appel !

IN MEMORIAM

24 février : Liliane VIAENE, la sœur de notre amie Monique VIAENE-VAN ASSCHE. Elle distribua de nos tracts. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille et particulièrement à Monique et Claudy qui se dévouèrent pour le Rassemblement Wallon.

XXXXXXXXXXXXXX

Guy LAISNEZ, époux de notre ancienne trésorière Danielle ROSIER, n'est plus. Nous l'avons connu à l'Association des Parents d'Elèves de l'Athénée de Fontaine l'Évêque. Nous

Suite page 11

Nous ne vivons que par vos dons et cotisations ! Etes-vous en ordre pour 2007 -2008 est là...! (N.B. : Trésorerie générale indiquée en dernière page). Le R.W.



avons vécu ensemble le GASIW local. Sa famille a rejoint ensuite les Wallons du W-SD fontainois. Lui et Danielle étaient présents à notre fête culturelle, à nos côtés. Son cœur devait s'arrêter quelques jours plus tard. A toute sa famille, nous présentons nos sentiments émus. A.L.

TRIBUNE LIBRE de Jacques LOTTE. Monsieur LETERME prend-il les Wallons pour des demeurés ?

Dans son entretien devant plusieurs dizaines de personnes, dans une petite entité de la région de Tournai, monsieur Leterme a expliqué aux Wallons la nécessité d'apprendre le flamand. De qui se moque-t-il ? ! Si l'assistance l'a applaudi, nous supposons que c'est par sympathie ; mais aussi par manque de réflexion due à cette sympathie peut-être, mais ce n'est pas parce qu'aujourd'hui tout le monde, il est beau, il est gentil, que demain cela sera encore pareil.

Il est bien entendu que le wallon ne peut, tout comme le flamand, nous mener bien loin ; à peine en Flandre ou en Wallonie. On déplore le manque d'imagination des instances flamandes, qui ne réalisent pas encore que nous allons vers une Europe toujours plus unie qui nécessitera d'autres souhaits. En effet, plutôt que s'arrêter à une surface de quelque 300.000 km², ne pourrait-on mettre la barre un peu plus haut et oeuvrer dans le sens d'une langue universelle pour la communication des peuples européens ?

Monsieur Leterme, s'il est une nécessité de langue, n'encombrez pas l'esprit de nos Jeunes par l'imposition d'une langue dépassée, parce que non utilisée. Ne trouveriez-vous pas absurde que nous imposions notre wallon à vos chers Petits dans vos écoles, ne fut-ce que par civisme ? Il est louable d'entretenir sa culture, voir même de la conserver, mais pas de l'imposer aux autres, comme il est normal qu'elle soit appréciée ou rejetée par d'autres. N'ayez

A propos des pensions ,courriel de notre ami Clément PERPINIEN.

Comment accepter de vivre avec 1000 euros par mois alors que des milliers de personnes ont des pensions hors normes. Vous, les dirigeants de ce qui reste de la Belgique, vous ne faites que diriger notre jeunesse vers les extrémismes ; regardez les revenus de notre famille royale, de politiciens, de responsables de sociétés aux retraites pharamineuses. Une honte quand on présente des demi pour cent aux autres.

La démocratie ne se rencontre pas quand on est conduit par des égoïstes. Partager, donner comme le dit le télévie, c'est aussi respecter les citoyens.

crainte, nous ne sommes pas, nous, dirigés par une minorité « nazie » et ne vous le demanderons pas. Si les politiques de votre Flandre sont à ce point influencés par ce genre de dégénérés, nous vous souhaitons bonne chance pour le futur, car nous ne voudrions pas vivre cette expérience.

Tout comme la Belgique, si nombre d'entre nous, hélas peut-être, la souhaitent encore unie, ce n'est pas à n'importe quel prix et encore moins sous l'influence de cette nouvelle religion sectaire et raciste qui semble-t-il en impose à votre population tout comme l'a fait un certain petit peintre en bâtiment dans les années trente. Précédemment, vous avez exigé par la force du nombre, des vues qui favorisaient les ambitions d'une région à l'encontre des nôtres. Cela fait deux gifles que nous ne pourrions oublier. Même si pour l'entente de nos deux communautés, nos partis traditionnels ont encore fait des efforts pour vous comprendre et faire des compromis à la « Belge ». Nous vous rappelons que le peuple wallon a toujours été libre, ou Résistant dans l'adversité et fera encore tout comme par le passé pour le prouver et le rester.

Monsieur Leterme, ne voyez pas en cet article quelque chose de personnel, mais c'est vous qui représentez la Belgique avec ses Wallons, mais surtout ses Flamands et si nous devons toujours considérer tous vos administrés comme des camarades ouvriers d'infortunes, voire peut-être des amis ; il fallait que vous sachiez que nous ne sommes ni aveugles, ni sourds, ni muets.

**Un mouvement Wallon dans la Francité. Rassemblement Wallon.
Liste Wallon - Pôle Wallon avec nous (Union pour la Wallonie).**



Présidente d'Honneur : **Diane JACOBS**
Waterloo

Président : **André LIBERT**
Rue Hougaerde, 24A,
6142 Leernes - Fontaine-l'Évêque
Tél. - Télécopie - Répondeur :
00-32-(071)52.60.96.
GSM (urgences) : 0487/44.15.55.

Secrétaire général: **Michel ORBAN**
Rue de la Libération, 24, 6040 Jumet.
Tél.: 071/35.34.03.
Courriel : fb457920@skynet.be

Secrétaire administratif : **Ludovic LIBERT**
Rue Principale, 5, 6280 Gerpinnes.
Tél. : 071/32.22.22 - G.S.M. : 0495/210.797.

Trésorière générale du parti :
Danielle ROSIER-LAISNEZ
(sera remplacée par **Denise LEGROS**)
Rue de Forchies, 132, 6140 Fontaine-l'Évêque.
Cpte. Rassemblement Wallon: 126-2018161-49.
Cotis. pleine : 20 €, réduite : 10 €, jeune : 3 €.

Trésorière Arrondissement de Charleroi :
Jocelyne LEMAIRE
Rue de Cartier, 38,
6030 Marchienne-au-Pont (Charleroi).
Tél. : 071/32.67.61.
Cpte : 000-3166752-90

Trésorier de Fontaine-l'Évêque :
Daniel HARMEGNIES
Rue Marcq, 22, 6142 Leernes
Cpte : Rassemblement Wallon 360-0635544-06

Responsable Arrondissement Thuin :
Marc MONETTI
Rue Zulmar Hecq, 40, 7134 Epinois.
G.S.M. : 0478/75.05.98.

Responsable Arrondissement La Louvière-Soignies :
Michel GALET
Rue Bouquiaux, 4, 7100 La Louvière.
G.S.M. : 0493/04.06.33.

Responsable Arrondissement Mons :
Marie BRACONE-IZZI
Rue des Mineurs, 40, 7080 Frameries.
G.S.M. : 0473/69.94.76.

Responsable Arrondissement Tournai -Ath - Mouscron :
Laurent VANDAMME
Rue du Chemin de Fer, 65, 7800 Ath;
Tél. : 068/28.08.95 -G.S.M. : 0478/37.76.20.
Adjoint : **Georges BOREUX**, Blandain

Responsable Arrondissement Brabant Wallon
Olivier ESNAULT
Rue Noël, 84, 1410 Waterloo
Tél. : 02/384.67.80- -G.S.M. : 0494/41.51.80.

Responsable Arrondissement de Namur :
Yannick BAUTHIERE
Rue de l'Agasse, 20, 5030 Gembloux
G.S.M. : 0497/45.89.43..

Responsable Arrondissement Liège :
Clément PERPINIEN
Rue de l'Hôpital, 10/ 26, 4500 Huy
Tél. : 085/23.37.62 G.S.M. : 0475/37.09.58.

Déléguée Waremme :
Denise LEGROS
Clos du Vieux Moulin, 4/8, 4300 Waremme
Tél. : 019/33.00.81 - G.S.M.: 0496/85.20.43.

Responsable Jeunes :
Geoffrey LEGRAND, étudiant U.L.B. :
Rue de la Raquette, 5, 6280 Acoz
G.S.M.: 0479/79.22.09. msn : bmllegend@hotmail.com

Conseiller littéraire et artistique : **Raymond BATH**
Rue Coleau, 7, 6061 Montignies-Sur-Sambre.
Tél. : 071/30.13.89.

France-Responsable-Coordinateur :
Jean-Luc DANIEL
Adjointe : Valérie COLIN.
Francité-Wallonie-Bruxelles.
Avenue Faidherbe, 24,
F92600 Asnières-sur-Seine.
Tél. : 00-33-(0)1-47.90.26.80.

CONTACTS COURRIELS
jluc-daniel@wallonie-france-bruxelles.com
ludovic-libert@wallonie-france-bruxelles.com

**Etes-vous en règle de cotisation ?
Ne nous oubliez pas !
Cotis. pleine : 20 €, réduite : 10 €, jeune : 3 €.**

Pour toute inscription , bon à renvoyer à Michel ORBAN, Secrétaire Général (voir coordonnées dans le Comités ci-dessus).

NOM : PRENOM :
Rue : N° :
Localité : C.P. :
Téléphone : Courriel éventuel :